



Extrait du 7 Lames la Mer

<http://7lameslamer.net/Je-lance-un-appel-a-Michelle-Obama.html>

Olivier Bancoult, leader du Chagos Refugees Group

« Nous lançons un appel à Michelle Obama »

- Océan Indien -

Description :

En 1965, l'archipel des Chagos est séparé de la partie de l'île principale, Diego Garcia, la plus grande base militaire hors des États-Unis, et le peuple dans l'archipel.



En 1965, l'archipel des Chagos est évacué. La déportation de la population chagossienne vers l'île Maurice et les Seychelles permet au Royaume-Uni de louer une partie de l'île principale, Diego Garcia, aux Etats-Unis d'Amérique, sur un bail de 50 ans (reconductible pour 20 ans). Les Américains y construisent alors leur plus grande base militaire hors USA. En échange de Diego Garcia, les Britanniques obtiennent des Américains une ristourne de 14 millions de dollars sur l'achat de fusées Polaris. Aujourd'hui, il est par ailleurs admis que l'excision des Chagos « jusqu'alors administrativement rattachées à l'île Maurice » fut le prix acquitté par les autorités mauriciennes pour accéder à l'indépendance. Quant aux Chagossiens (2000 habitants à l'époque), ils furent les premières victimes de la militarisation de l'Océan Indien. Rencontre avec Olivier Bancoult, leader du « Chagos Refugees Group » qui mène un combat acharné pour le retour de son peuple dans l'archipel.



7 Lames la Mer : Une partie de l'île de Diego Garcia a été louée par les Britanniques aux Américains « qui y ont construit une base militaire ultra-sophistiquée » en 1965 selon un bail de 50 ans. Ce bail expire donc en 2016. Comment allez-vous aborder ce moment crucial de l'histoire des Chagos ?

Olivier Bancoult : L'histoire ne doit pas se répéter comme en 1965, avec le deal entre Britanniques et Américains d'une part et d'autre part, le deal entre les Britanniques et les dirigeants politiques mauriciens. Les Chagossiens à l'époque n'ont pas eu droit à la parole. En tant que peuple originaire de l'archipel des Chagos, nous voulons être

partie prenante de toute décision. Notre projet de réinstallation dans les îles Peros Banhos et Salomon, et même dans la partie inoccupée de Diego Garcia, dans un premier temps, sera plus que jamais à l'ordre du jour. Nous ne resterons pas les bras croisés. Nous continuerons à réclamer nos droits.

7 Lames la Mer : *En 1983, vous avez été co-fondateur, notamment avec Lisette Talate, du « Chagos Refugees Group ». Quel est le bilan de ces trente années de résistance et de combat pour retourner aux Chagos ?*

Olivier Bancoult : Natif de Peros Banhos, je me suis jeté dans le combat à l'âge de 18 ans. C'est avec fierté que je représente officiellement aujourd'hui la communauté chagossienne. Je pense à toutes les actions menées par le « Chagos Refugees Group » et notamment l'action auprès de la Haute Cour de Londres... Nous avons connu des victoires mais aussi des défaites. C'est le sens de notre lutte. Jamais nous n'avons obtenu quelque chose sur un plateau. Jamais. Il a fallu toujours se battre. Seule la lutte est efficace. La preuve, c'est que le regard des autres a changé : ils savent maintenant que nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. Notre objectif demeure le même : le droit de pouvoir vivre, comme tout être humain, sur sa terre natale. Malgré le verdict rendu par la Cour européenne des droits de l'Homme, les Chagossiens n'ont jamais baissé les bras. Même lorsque la nationalité britannique nous a été accordée, nous avons souhaité poursuivre notre combat. Je le redis : notre but est de rentrer chez nous, d'habiter aux Chagos.

7 Lames la Mer : *Dans quelles circonstances avez-vous quitté les Chagos ?*

Olivier Bancoult : J'ai quitté l'île de Peros Banhos dans l'archipel des Chagos, à l'âge de 4 ans, en 1968. Ma petite soeur était blessée : une roue de charrette lui avait écrasé le pied, et l'infirmier a conseillé à ma mère de la faire soigner à l'île Maurice. Comme mes frères et soeurs et moi-même étions tous en bas âge, papa et maman ont décidé de nous emmener avec eux à l'île Maurice. Nous avons apporté avec nous deux matelas et un coffre avec quelques affaires nécessaires au voyage. Nous partions pour sauver ma soeur : nous avons laissé tous nos effets personnels à la maison, à Peros Banhos. A l'île Maurice, ma petite soeur a été admise à l'hôpital... mais elle est morte au bout de trois mois. Il a alors été question de rentrer tous à Peros Banhos. Et là, surprise : nous ne pouvions plus rentrer chez nous parce que les Américains étaient sur place... Nous avons été contraints de rester à Maurice... C'est pourquoi le peuple chagossien est révolté. Depuis, il ne cesse de revendiquer le retour sur les Chagos. Je suis très honoré d'être le fils du sol des Chagos, celui qui milite, avec en face de moi une grande puissance. Pot de terre contre pot de fer... Nous n'avons jamais baissé les bras... Nous sommes inspirés par des hommes tels que Nelson Mandela, Mahatma Gandhi, Martin Luther King...



7 Lames la Mer : *Quel est votre dernier souvenir de l'île de Peros Banhos que vous avez quittée à 4 ans ?*

Olivier Bancoult : J'avais un petit instrument de musique, un « ravane » que mon grand-père m'avait donné. Malheureusement, je l'ai laissé là bas... 38 ans plus tard, en 2006, lorsqu'une délégation de Chagossiens a été autorisée à visiter l'archipel « juste quelques heures » je suis retourné là bas, avec maman. Notre maison avait été détruite mais quelques effets étaient dispersés dans les alentours... Nous avons retrouvé des ustensiles de cuisine dont se servaient mes parents, par exemple une bouilloire, la pioche que mon père utilisait pour cultiver la terre et faire pousser des légumes. Il y avait aussi une petite cuvette dans laquelle maman nous donnait notre bain. Depuis je garde ces objets précieusement et je les montre à mes petits enfants, pour qu'ils sachent... Mais je n'ai pas retrouvé mon petit ravane...

7 Lames la Mer : *Comment avez-vous vécu ce retour temporaire sur la terre qui vous a vu naître ?*

Olivier Bancoult : Comme une personne qui a été bafouée dans ses droits fondamentaux ! Heureusement, il y a des gens de bonne volonté qui ont le respect des droits humains, comme ici à La Réunion, notamment dans le « Comité Solidarité Chagos Réunion » qui fait un effort énorme pour nous aider. Je leur dis merci.

7 Lames la Mer : *Envisagez-vous une nouvelle visite sur l'archipel ?*

Olivier Bancoult : Nous avons fait quelques séjours aux Chagos, avec beaucoup d'émotion, mais ce n'est pas cela que nous voulons. Notre but principal est de retourner vivre là bas. Nous voulons nous y installer. Nous sommes révoltés : des gens vivent actuellement à Diego Garcia alors que nous, Chagossiens, nous ne pouvons pas y vivre. Comment accepter cette situation ? Cette discrimination envers les Chagossiens est insupportable. Nous

avons même élaboré un plan de réinstallation sur Peros Banhos ou Salomon, qui sont deux îles éloignées de Diego Garcia, où se trouve la base militaire américaine. Nous pourrions vivre sur ces deux îles. Pourquoi cela n'est-il pas possible ? Nous sommes contre la base militaire mais nous pourrions envisager dans un premier temps une cohabitation à distance : les Chagossiens à Peros Banhos et à Salomon, et la base militaire à Diego Garcia. Comment se fait-il que des Singapouriens, des Sri Lankais, des Philippins peuvent vivre à Diego Garcia et pas les Chagossiens ?

7 Lames la Mer : *Vous portez votre combat sur la scène internationale. De quels soutiens bénéficiez-vous ?*

Olivier Bancoult : Desmond Tutu, Jean-Marie Le Clézio, par exemple... Le mois dernier, nous avons reçu le soutien de l'ancien vice-premier ministre britannique, John Prescott. On pense à approcher Michelle Obama. En tant que femme, elle doit être informée sur cette injustice commise envers les femmes chagossiennes. Elle doit être informée du combat mené par les femmes chagossiennes dont certaines sont malheureusement disparues comme Lisette Talate ou encore Charlésia Alexis... Nous lui lançons un appel. Nous lui avons déjà fait passer un message par le biais d'amis... Nous ne désespérons pas. Nous écrivons par ailleurs une lettre ouverte à Barak Obama qui se définit comme un homme de dialogue. Nous allons nous adresser aussi au Pape François pour lui demander son soutien. Il vient d'Argentine où le conflit autour des Malouines nous interpelle.

7 Lames la Mer : *Quelles sont actuellement les perspectives au niveau judiciaire ?*

Olivier Bancoult : Après le jugement décevant de la Cour européenne, nous ne baissons pas les bras. Nous poursuivons notre combat et nous travaillons avec nos avocats. Nous irons devant la Cour criminelle internationale. Nous nous appuyons sur le Statut de Rome de la Cour pénale internationale dont l'article 7 définit la déportation ou le transfert forcé de population comme des crimes contre l'humanité. Nous demanderons à cette cour de statuer sur l'injustice que nous avons subie. Nous espérons être soutenus par l'Etat mauricien dans cette démarche. Nous solliciterons également le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies pour qu'il se prononce sur le comportement des autorités britanniques envers la communauté chagossienne.

7 Lames la Mer : *Votre revendication du retour aux Chagos est-elle aussi une préoccupation de la nouvelle génération au sein de la communauté ?*

Olivier Bancoult : La relève est assurée. A Maurice, nous avons mené des actions sur l'éducation et les résultats sont encourageants. Ainsi, nous avons des jeunes qui sont à l'Université. Les jeunes sont prêts. Ils veulent connaître la terre où leurs parents et grands-parents sont nés. Cette volonté existe au sein de la jeunesse chagossienne.

[7 Lames la Mer](#)

" **A lire sur le même sujet**

- ▶ « [Chagos : un peuple créole déporté](#) »
- ▶ « [Chagos : une tombe... pour le chien renifleur](#) »
- ▶ « [Chagos : « Diego mo later », en souvenir de Lisette...](#) »
- ▶ « [Chagos, l'archipel confisqué : "Partout où je regarde, je vois Diego"](#) »
- ▶ « [Une conférence sur les Chagos](#) »
- ▶ « [Chagos : la Grande Bretagne mise en échec](#) »